

PREFECTURE MARITIME DE L'ATLANTIQUE



Division action de l'Etat en mer

Brest, le 06 juin 2012

ARRETE N° 2012/ 0 55

Portant abrogation de l'arrêté n° 48/88 du préfet maritime de l'Atlantique du 24 octobre 1988 modifié instituant une zone interdite au mouillage, au dragage, au chalutage et à la plongée sousmarine dans les parages des Buharats (Saint-Malo – Ille-et-Vilaine).

Le préfet maritime de l'Atlantique,

VU le code du patrimoine;

VU le code pénal, notamment les articles 131-13 et R.610-5;

VU le code des transports, notamment l'article L 5242-2;

VU le décret n° 91-1226 du 5 décembre 1991 pris pour l'application de la loi n° 89-874 du 1^{er} décembre 1989 relative aux biens culturels maritimes et modifiant la loi du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques ;

VU le décret n° 2004-112 du 6 février 2004 relatif à l'organisation de l'action de l'Etat en mer.

SUR PROPOSITION de l'adjoint au préfet maritime de l'Atlantique pour l'action de l'Etat en mer.

ARRETE

<u>Article 1^{er}</u>: L'arrêté n° 48/88 du préfet maritime de l'Atlantique du 24 octobre 1988 modifié instituant une zone interdite au mouillage, au dragage, au chalutage et à la plongée sous-marine dans les parages des Buharats (Saint-Malo – Ille-et-Vilaine) est abrogé.

Article 2 : Le directeur départemental des territoires et de la mer adjoint, délégué à la mer et au littoral d'Ille-et-Vilaine ainsi que les officiers et agents habilités en matière de police de la navigation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Le vice-amiral d'escadre Jean-Pierre Labonne préfet maritime de l'Atlant que,

DIFFUSION

- DRASSM
- Préfecture Ille-et-Vilaine (pour insertion au recueil des actes administratifs)
- Mairie Saint-Malo
- Capitainerie port de Saint-Malo
- DDTM Ille-et-Vilaine
- DML Ille-et-Vilaine
- DIRM NAMO
- CROSS Corsen
- GPD Atlantique
- GROUPGENDMAR Atlantique
- GROUPGENDEP Ille-et-Vilaine
- CODIS Ille-et-Vilaine
- DRGC Nantes
- FOSIT Brest (pour diffusion auprès des sémaphores concernés)
- SHOM
- CNIGM
- ENSAM
- CECLANT/OPS (OPSCOT INFONAUT)
- AEM (RDO pour diffusion sur le site Internet de la préfecture maritime de l'Atlantique SEC)
- Archives (3.1.1)